

Rapport d'activités

2025-2026

Table des matières

Mot de la Présidente 3
1. Notre année 2025-2026 en bref 4
2. Nos participant-e-s et leurs familles 4
Des situations nécessitant un accompagnement spécifique 6
3. Nos prestations et activités 7
3.1. Accueil et accompagnement social 7
3.2. Formation de base en alphabétisation et en Français Langue Etrangère (FLE) 8
3.3. Jardin d'enfants et soutien à la parentalité 10
3.4. Accompagnement psychologique 11
Travail pluridisciplinaire 11
Travail en réseau 12
3.5. Activités transversales du jeudi et durant les vacances scolaires 12
4. Partenariats et financements 14
4.1. Impact en chiffres 15
4.2. Taux de participation aux cours de français 15
5. Analyse structurelle et optimisation des processus 16
6. Organigramme 18
7. Perspectives 19

Mot de la Présidente

Née d'un constat il y a bientôt 10 ans, de la situation particulièrement difficile des personnes et familles migrantes en situation de grande vulnérabilité, l'association COS est aujourd'hui un acteur solide et reconnu dans son approche multidisciplinaire et globale de ces situations. Preuve en est le soutien de la Ville de Genève, reconduit pour cinq ans en 2026, de même que celui de l'Hospice Général, malgré les coupes budgétaires qui affectent l'ensemble du service public.

COS remercie sincèrement ces partenaires essentiels et se réjouit de cette confiance renouvelée, alors que le nombre de demandes ne diminue pas, et n'est pas près de baisser face à une actualité marquée par l'avènement de nouveaux conflits et l'enlisement d'affrontements déjà existants. Chaque semestre, nous faisons face à une liste d'attente de familles qui souhaiteraient bénéficier de nos mesures.

Cette année nous avons pu consolider nos sources de financements et maintenir l'équilibre entre fonds privés et fonds publics, atteint l'an passé déjà. Cela nous permet d'envisager les prochaines années avec plus de sérénité, tout en réfléchissant aux moyens de développer notre action pour venir en aide à plus de familles particulièrement défavorisées.

Notre équipe s'est également renforcée, notamment au pôle psychosocial, pour améliorer encore le soutien offert à nos participant.e.s. Tous ensemble nous faisons en sorte de proposer une prise en charge à la fois globale et personnalisée, tenant en compte la spécificité de chaque histoire de vie. Si ces familles ont en commun un vécu douloureux marqué par l'abandon de leur pays, leur culture, leurs proches, un parcours migratoire traumatisant, elles ont chacune leur difficulté propre, que ce soit au niveau de la santé, du travail ou de la structure familiale. La force de COS réside dans la capacité à prendre en compte cet aspect dans chacun de nos trois pôles : que ce soit pour adapter le parcours d'intégration au jardin d'enfants, aménager le programme des cours de français ou solliciter des partenaires spécifiques de notre réseau, les membres de notre équipe font preuve d'écoute, de flexibilité et d'un grand professionnalisme, pour trouver la réponse la plus adéquate à chaque situation.

Grâce au travail d'analyse structurelle mené cette année avec un partenaire externe, nous avons revu notre mode de fonctionnement, et consolidé les bases de notre gouvernance, tout en clarifiant les processus. Tous les membres de l'équipe et du comité ont été sollicités et nous entamons une nouvelle année scolaire convaincus de la justesse de notre mission, et confiants dans nos capacités à aider ces familles, dont l'intérêt est toujours au cœur de toutes nos actions et décisions.

Isabelle Santarelli

Présidente

1. Notre année 2025-2026 en bref

56

Familles accompagnées
et 36 enfants accueillis

840 h

Formation de base
Alphabétisation et français

940 h

Accompagnement psychosocial
Soutien et orientation

972 h

Jardin d'enfants et parentalité
Accueil et soutien aux familles

Faits marquants

- **Un public dont les besoins évoluent :**
 Les familles issues du regroupement familial occupent une place croissante dans l'accompagnement.

- **Des partenariats consolidés:**
 La consolidation de nos partenariats institutionnels et privés contribue à la stabilité de notre modèle de financement.

- **Une équipe renforcée :**
 Notamment dans les domaines de l'accompagnement social et psychologique, afin de mieux répondre à la complexité des situations rencontrées.

2. Nos participant-e-s et leurs familles

En 2025, pour la première fois à COS, le nombre de participant-e-s au bénéfice de titres de séjour délivrés dans le cadre du **regroupement familial** a surpassé celui de l'ensemble des autres statuts. Ce basculement statistique majeur résulte de la convergence de deux facteurs conjoncturels : d'une part, le fléchissement global du nombre de demandes d'asile enregistré en Suisse et à l'échelle européenne ; d'autre part, la pleine consolidation de l'Agenda Intégration Suisse (AIS), déployé pour optimiser l'accompagnement des personnes admises à titre provisoire (permis F) ou reconnues réfugiées (permis B) arrivées après 2019.

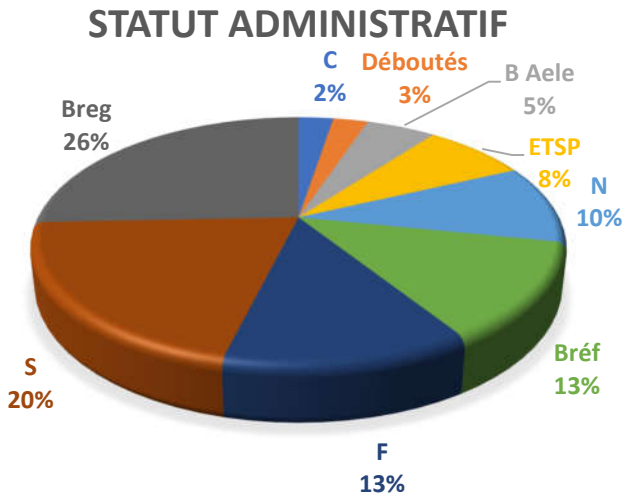
Ce programme garantit désormais un suivi de proximité rigoureux de ces personnes par les structures ordinaires, ce qui a permis de libérer des ressources et des places d'accueil au sein de COS au profit des personnes issues du regroupement familial. Historiquement, ce public ne bénéficie d'aucun dispositif de soutien institutionnel dédié, ni de subventions spécifiques.
En effet, le **cadre légal du regroupement familial** repose sur la condition préalable que le conjoint déjà installé en Suisse démontre une totale autonomie financière. Toutefois, les réalités de terrain nuancent

fortement cette indépendance formelle, qui masque fréquemment de profondes vulnérabilités socio-économiques. Les personnes migrantes ou réfugiées à Genève occupent majoritairement des emplois précaires. Pour satisfaire aux exigences et aux barèmes stricts fixés par l'autorité administrative, les garants se trouvent contraints à un surinvestissement professionnel rigide, souvent au détriment de leur santé. Par conséquent, les ressources globales du ménage oscillent régulièrement autour du seuil du minimum vital.
Lorsque ces ressources reposent principalement sur le seul revenu d'un de ses membres, la précarité financière peut accentuer l'isolement et limiter les possibilités de participation sociale des autres membres de la famille.
Par ailleurs, la dépendance juridique et financière des nouveaux arrivants envers le garant initial complexifie les dynamiques intrafamiliales et peut accentuer la vulnérabilité en cas de barrière linguistique ou de tensions conjugales.

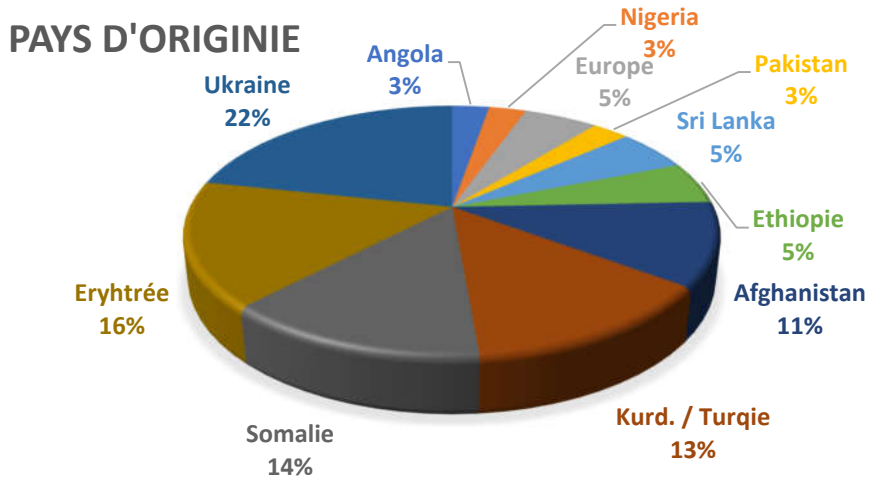
Statuts et origine de nos participant-e-s

56 adultes et 36 enfants ont été accueillis à COS en 2025

- Familles monoparentales ou couples avec enfants en bas âge (1- 4 ans)
- Familles fragilisées qui ne peuvent profiter des mesures d'intégration ordinaires
- Parents dont les enfants présentent des besoins spécifiques
- Adultes en situation précaire avec un état psychique fragilisé
- Migrants avec tout type de permis



B reg : permis B par regroupement familial
S : ressortissants d'Ukraine
F : personnes admises à titre provisoire
B réf : permis B ayant le statut de réfugié
N : Personnes en attente de permis
ETSP : étrangers sans permis mais reconnu par l'HG
B AELE : permis B attribués aux Européens



Comme la plupart des structures offrant un accompagnement aux familles vulnérables, COS fait face à une liste d'attente d'une vingtaine de familles chaque semestre.

Des situations nécessitant un accompagnement spécifique

Les personnes accueillies à COS peuvent cumuler des **difficultés à différents niveaux** : isolement des parents, traumatismes liés à la situation dans le pays d'origine ou au parcours migratoire, accès limité au marché du travail, violences domestiques, difficulté à comprendre les codes et les attentes de la société d'accueil.

Ces situations peuvent entrainer énormément d'anxiété et s'accompagner d'états dépressifs ou insomniaques, voire de décompensation. Elles risquent aussi de **compliquer la formation de base,** dont l'apprentissage du français et la participation au cours. Ces difficultés peuvent également entraver la disponibilité des parents pour stimuler leurs enfants, entraînant des **répercussions sur ceux-ci, notamment des retards de développement** du langage, moteur ou dans les aptitudes relationnelles.

Par une approche holistique et par la recherche de solutions spécifiques, nous accompagnons les participant-e-s dans une démarche de reprise de contrôle de leur vie, de revalorisation, de renforcement ou d'acquisition des compétences, et nous tentons de briser le cercle vicieux qui maintient ces familles dans la difficulté.

Madame N est d'origine égyptienne, arrivée en Suisse par regroupement familial, elle a vécu une forte dépression à la naissance de son enfant. Peu après, son mari perd son emploi et la famille est obligée de recourir au soutien de l'Hospice Général.

Ce recours complique le renouvellement de permis de Madame N. Par ailleurs, la honte de ne pas pouvoir subvenir aux besoins de la famille pousse son mari à cacher certaines factures et la famille se retrouve aux poursuites.

L'accumulation de ces différents éléments fragilisent l'estime de soi de Madame N qui peine à trouver sa place.

À COS, les cours de français que suit Madame N révèlent de réelles compétences et des capacités d'apprentissage indéniables.

Un travail important de revalorisation personnelle est entrepris, en parallèle du soutien administratif et de l'enseignement du français nécessaire à la stabilisation de leur situation



3. Nos prestations et activités

3.1. Accueil et accompagnement social

Le pôle social accompagne les participant·e·s dans leurs démarches et les aide à faire face aux difficultés du quotidien. Son action s'articule autour de trois axes :

- **Soutien et suivi** dans différentes démarches administratives et financières (factures, poursuites, demandes de places en crèche, restaurant scolaire, parascolaire, assurances maladie, information sur l'école, information et orientation vers les milieux de la santé, de la formation, de l'insertion professionnelle, etc.).
- **Information et orientation** quant aux attentes éducatives et sociétales du pays d'accueil, aux questions concernant l'asile, aux permis de séjour, à une orientation vers les spécialistes au sein du réseau genevois en fonction des besoins spécifiques.
- **Coordination pour une meilleure articulation du réseau :** expliciter le rôle et les objectifs de chaque acteur et faciliter la collaboration.

Pour ce faire, différentes actions sont mises en place : entretiens individuels, ateliers collectifs, moments informels en groupe de recherche de solution, réunion de réseau.
Enfin, pour assurer un travail aussi systémique que possible, nous collaborons avec l'ensemble des partenaires qui suivent le ou la participant-e. Ce travail de réseau, de coordination et d'explicitation du rôle et de la place de chacun-e, permet dans la plupart des cas de débloquer des situations complexes et de lever des freins.
Par ailleurs, si la plupart du temps les participant-e-s recourent à nos ressources de façon volontaire, l'équipe a également développé des grilles d'observation fines et des moments d'échanges transdisciplinaires. Cela permet de détecter les difficultés que traversent les participant-e-s et de leur proposer du soutien et des moments d'échange pour y faire face.



Mme E est originaire d'Ethiopie. Elle est détentrice d'un permis F depuis son arrivée en Suisse en 2014.

Elle n'a que très peu fréquenté l'école et s'inscrit à COS dans le cours de renforcement de l'écrit.

Elle est mère de trois enfants dont un d'âge préscolaire. Son aîné suit une scolarité adaptée entre école spécialisée et cursus classique. Cet équilibre est remis en question au changement de degré de l'enfant et les tenants et aboutissants de ce changement sont difficiles à appréhender pour la famille.

Le travail en réseau a permis de prendre une décision en accord avec l'école et la famille concernant la scolarité de son enfant. En parallèle, grâce aux cours suivis à COS pendant un an et demi, Mme E a pu également sortir d'une situation d'illettrisme, et envisageait de suivre une formation professionnelle, lui permettant accéder à un permis B.

3.2. Formation de base en alphabétisation et en Français Langue Etrangère (FLE)

En 2025-2026, **840 heures de formation** ont été dispensées et **56 personnes adultes ont participé à** l'un de nos trois cours :

- **Alphabétisation** pour acquérir les compétences de base en lecture et en écriture alphabétiques ;
- **Français de base 1** pour comprendre des messages simples et établir un contact social élémentaire (Niveau A1 du **Cadre européen commun de référence pour les langues, ci-après** CECRL) ;
- **Français de base 2** pour développer et stabiliser les compétences communicatives de base (Niveau A2 du CECRL).

De l'adéquation initiale au calibrage régulier : la formation des adultes à COS

Afin d'accroître sa visibilité dans le paysage genevois de la formation des adultes en compétences de base, le pôle Formation propose trois qualificatifs pour désigner son action auprès des adultes migrant-e-s fréquentant la structure.

AVANT

ADAPTÉE
Formation adaptée aux besoins et au niveau de chaque participant-e.

La formation à COS est conçue en amont pour être adaptée aux caractéristiques et aux besoins du public accueilli. En FLE, les contenus s'appuient sur les niveaux du CECRL (A1, A2 parfois B1). En alphabétisation, les objectifs portent sur l'acquisition des compétences en lecture et en écriture, distinctes des compétences à l'oral.

Par la suite, la formation s'ajuste progressivement, au quotidien, en réponse aux retours issus de l'expérience d'enseignement-apprentissage. C'est à ce stade que nous visons le sur-mesure, à travers des réglages précis des méthodes et des stratégies permettant d'atteindre les objectifs visés. Chaque personne est en effet unique dans son histoire et dans sa capacité d'être, de faire et de savoir au sein d'un groupe donné.

AJUSTÉE
Formation ajustée selon des paramètres spécifiques et calibrée au plus près des situations d'apprentissage.

PENDANT

TOUT AU LONG

ADAPTATIVE
Formation adaptative, évoluant en fonction des progrès de chacun-e au sein du groupe, qui co-construit ses apprentissages

Grâce à un enseignement adaptatif, les chargées de cours font évoluer en continu leur posture en fonction du contexte : évolution des besoins, progression individuelle et dynamique groupale. Le processus d'enseignement-apprentissage se maintient ainsi en mouvement, en temps réel, au fil des apprentissages, sans se figer dans la routine.

En résumé, chaque cours vise à **correspondre au projet de chacun-e**, en **prenant en compte au mieux** sa situation individuelle et sa place au sein du groupe. Il s'agit ainsi de **personnaliser l'enseignement sans isoler les participant-e-s de la dynamique collective**. Par cette orientation, chaque cours évolue en continu, de semestre en semestre, voire d'année en année.





Monsieur G. est originaire d'Italie. Il n'a que très peu fréquenté l'école, ayant travaillé dès son plus jeune âge, d'abord en Italie puis à son arrivée à Genève en 1987. Il nous est adressé par le CAPPI car il souhaite vivement apprendre à lire et écrire.

Monsieur G a dû arrêter de travailler pour des raisons de santé. Il n'a pas pu retrouver un travail et a dû être pris en charge par l'Hospice Général. Cette période de rupture professionnelle a été particulièrement éprouvante pour lui et a entraîné des répercussions importantes sur son équilibre psychique.

Dans le cadre de sa formation, le rythme de trois cours par semaine s'est toutefois révélé trop soutenu au regard de sa situation actuelle. Après une période d'essai et plusieurs échanges avec Monsieur G., il a été convenu de privilégier une structure proposant un rythme de cours plus adapté à ses besoins et à ses possibilités, afin de lui permettre de poursuivre son apprentissage dans les meilleures conditions.

3.3. Jardin d'enfants et soutien à la parentalité

Cette année le pôle parentalité a fait face à un besoin de sécurisation important, tant au niveau des parents que des enfants. Les adaptations au sein du jardin d'enfants de COS s'effectuent selon un processus défini et une trame commune, mais dans la réalité, chaque séparation est différente. Notre équipe l'appréhende donc selon les besoins de l'enfant et du parent et les accompagne dans leur compréhension des enjeux, des émotions et du vécu liés à cette séparation. Cela permet d'avancer pas à pas pour créer un lien de confiance essentiel. Plusieurs enfants ont nécessité de temps pour se sentir en confiance au sein de la crèche. Il a fallu d'abord écouter et entendre les angoisses des parents, les rassurer, et diminuer leur sentiment d'insécurité, afin que l'enfant puisse à son tour être plus serein.

De même, dans l'accueil au quotidien, il est important d'apporter une attention personnalisée à chaque enfant. Cette année, nombre d'entre eux ont sollicité nos professionnel-le- à différents niveaux : besoin d'attention, de soutien dans la régulation des émotions, de sécurisation, de création de liens entre pairs, de régulation motrice, ou encore de temps pour se sentir en sécurité et participer aux différents moments de vie du jardin d'enfants. Cet accompagnement spécifique et individuel pour chaque enfant demande beaucoup d'énergie psychique aux professionnel-le-s, mais est aussi très intéressant et central pour garantir un accueil et une intégration réussis. Travailler l'individuel dans le collectif est un point crucial au sein de notre jardin d'enfants.

Le travail avec nos partenaires du réseau est aussi un élément clé dans l'accompagnement des familles et principalement des enfants. Co-construire avec et autour de la famille permet de comprendre les enjeux, d'affiner la prise en charge et donc de répondre au plus juste aux besoins de chacun des membres.

Le lien avec le secteur petite enfance de la Servette s'est également renforcé cette année. La participation de COS à l'Assemblée Générale de leur association a permis à chacun de mieux se connaître. Des projets communs vont être réalisés sur l'année à venir.

Mme S. est d'origine Ukrainienne. Elle est arrivée à Genève avec son fils et sa belle-mère alors que son mari était encore en Ukraine. Après plusieurs essais infructueux, son mari parvient à rejoindre la famille à Genève.
Le départ forcé, l'attente de l'arrivée du mari, l'incertitude liée à leur situation en Suisse les ont impactés, elle et son enfant, qui réagit très fort en cas de changement quel qu'il soit.
Un travail de réassurance est donc effectué par l'équipe du pôle parentalité autour de l'enfant et de la maman. L'enfant très agité, très sensible à tout changement s'apaise petit à petit au sein du jardin d'enfants, où il trouve sa place auprès de ses pairs. Plusieurs entretiens sont effectués avec la maman pour l'écouter et apaiser ses angoisses liées à la séparation. Les progrès en français de la maman sont impressionnants.



3.4. Accompagnement psychologique

Au cours de l'année 2025–2026, l'accompagnement psychologique à COS s'est principalement articulé autour d'accompagnements ponctuels et ciblés, adaptés aux besoins et aux situations particulières des personnes accueillies. Ces accompagnements ont permis d'offrir un espace d'écoute, de soutien et de réflexion, dans un cadre bienveillant et confidentiel. L'accompagnement s'est appuyé sur une approche intégrative, à la croisée des approches systémique, psychodynamique et transculturelle. Une attention particulière a été portée à l'histoire de chaque personne, à son parcours, à ses liens familiaux, à son expérience de la migration, ainsi qu'à son histoire culturelle et aux différentes représentations pouvant influencer sa manière de vivre une situation, d'exprimer une souffrance ou de demander du soutien.

Ce qui peut sembler évident dans le contexte du pays d'accueil ne l'est pas nécessairement pour une personne ayant grandi dans un autre contexte culturel. La démarche a ainsi consisté à partir autant que possible des représentations et du vécu de la personne, plutôt que d'apporter des réponses toutes faites, afin de mieux comprendre la manière dont elle donne du sens à son expérience à travers les différents repères culturels qui composent son parcours.

Le travail avec les interprètes communautaires a constitué un soutien important dans plusieurs accompagnements. Leur rôle ne se limite pas à la traduction des échanges, mais permet de mieux saisir certaines expressions, manières de raconter ou de transmettre une émotion. Cette collaboration contribue à une meilleure compréhension des situations et à la construction d'accompagnements au plus près des réalités et des besoins des personnes accueillies.

Travail pluridisciplinaire

Une partie de l'accompagnement psychologique a été mené en collaboration avec le pôle parentalité, autour des enjeux liés à la parentalité, au développement de l'enfant et à son bien-être en contexte migratoire.

Les accompagnements ont notamment porté sur les questionnements rencontrés par certains parents concernant l'éducation de leurs enfants dans un contexte différent de celui dans lequel ils ont eux-mêmes grandi. Les questions relatives aux limites, à l'autorité, à la place de l'enfant, aux pratiques éducatives et à la transmission ont occupé une place importante dans certains échanges. En effet, le contexte migratoire peut amener les parents à chercher un équilibre entre les repères éducatifs de leur pays d'origine et ceux rencontrés dans le pays d'accueil. Les enfants, de leur côté, peuvent parfois intégrer plus rapidement certains codes et repères du pays d'accueil, tandis que leurs parents restent davantage attachés à ceux issus de leur histoire et de leur culture d'origine. Ces écarts peuvent être source d'incompréhensions ou de tensions au sein de la famille, mais peuvent également constituer une richesse. Dans ce contexte, les accompagnements interdisciplinaires ont permis d'offrir aux parents un espace pour déposer leurs inquiétudes, leurs questionnements ou leur ressentis. Ces temps ont également permis de mettre en mots certaines différences, de les comprendre sans jugements et de réfléchir ensemble à des pistes pouvant soutenir les relations familiales et aider chaque famille à trouver son propre équilibre.

Au niveau de l'enfant, le travail avec des outils d'observation de différents domaines du développement a permis de mieux identifier les compétences, les difficultés et les besoins de l'enfant. Lorsque des inquiétudes ou des difficultés persistaient, des échanges avec les parents ont été organisés, pour partager les observations et réfléchir aux besoins de l'enfant. En l'absence de suivi déjà en place, une orientation vers les professionnels et les ressources du réseau a pu être proposée, en accord avec les parents.

Certaines situations rencontrées au cours de l'année se sont révélées particulièrement complexes et ont nécessité un regard croisé entre les différent-e-s professionnel-le-s de COS, que ce soit avec le pôle formation, le pôle parentalité ou le pôle social. Des temps d'échange pluridisciplinaires ont ainsi permis de mettre en commun les observations, de croiser les regards et d'aborder les situations sous différents angles, afin de faire émerger de nouvelles pistes de compréhension et d'accompagnement.

Ces échanges ont notamment permis de mieux comprendre certaines situations dans leur globalité, en prenant en compte à la fois les dimensions liées aux apprentissages, à la parentalité, à la situation sociale, à la dynamique familiale et au vécu psychologique des personnes accueillies. Le travail pluridisciplinaire a ainsi

contribué à une meilleure compréhension des besoins de chacun et facilité la recherche de réponses et de modalités d'accompagnement adaptées aux situations rencontrées.

Travail en réseau

L'activité psychologique s'est également inscrite dans un réseau genevois riche et diversifié. Des échanges et des orientations vers différents professionnels ou structures ont pu être envisagés lorsque les besoins identifiés dépassaient le cadre des accompagnements proposés à COS.

Le travail en réseau a particulièrement pris son importance dans les situations plus complexes. Il a permis de croiser les regards, de rechercher les ressources les plus adaptées et de construire, avec les personnes et les familles, des relais correspondant au mieux à leurs besoins.

3.5. Activités transversales du jeudi et durant les vacances scolaires

Comme chaque année, nous avons organisé diverses activités pendant les semaines de cours sur les jeudis après-midi et des activités socio-culturelles pendant les vacances. Elaborées et organisées de manière transversale par l'équipe de COS, en dehors des horaires habituels de cours et de jardin d'enfants, ces activités sont proposées aux les participant-e-s de manière facultative mais sur inscription, et sont ouvertes à l'ensemble de la famille, y compris les membres qui ne fréquentent pas COS habituellement (fratrie, conjoint, proches).

Les sessions organisées les jeudis après-midi ont pour objectif principal d'offrir aux participant-e-s un temps précieux de répit parental puisque les enfants sont pris en charge au sein du jardin d'enfants.

Cette année, 10 sessions ont été organisées les jeudis après-midi, avec des ateliers bien-être, ateliers d'insertion professionnelle, des ateliers d'expression créative. Nous avons également continué à développer des ateliers interculturels animés par des participant-e-s avec deux ateliers cuisine, un atelier crochet et un atelier beauté (henné). Nous avons également proposé un atelier parent-enfant autour de la lecture.
Ces moments ont permis de :

- Favoriser le bien-être psychique et physique des adultes,
- Encourager les liens sociaux entre participant-e-s,
- Valoriser les ressources personnelles et les compétences individuelles de chaque participant.e,
- S'accorder un temps de plaisir et de partage,
- Partager des connaissances et favoriser l'enrichissement interpersonnel.

Les activités transversales organisées durant les vacances scolaires ou ponctuellement lors de sorties visent, quant à elles, à favoriser une rencontre et des échanges plus informels entre les participant-e-s, mais aussi entre les participant-e-s et l'équipe de COS. Elles sont également ouvertes aux membres de la famille qui ne fréquentent pas COS habituellement. Cela permet à l'équipe de mieux connaître et comprendre la situation des familles et les interactions entre les membres, tout en prenant du bon temps.

De nombreuses activités ont ainsi été organisées durant une semaine pendant les vacances scolaires de février et d'avril puis durant 2 semaines en juillet.

Pendant l'année scolaire, nous avons également organisé une sortie à la Maison de la créativité, une sortie à la bibliothèque interculturelle, ainsi qu'une soirée fondue aux Bains des Pâquis.
Ces activités ont permis à chacun de :

- Sortir de l'isolement,
- Partager un temps de plaisir parents-enfants autour d'une activité,
- Découvrir des lieux ressources où ils pourront emmener leurs enfants,
- Interagir avec les familles dans un environnement différent de celui de COS,
- Observer les liens parents-enfants pour soutenir la parentalité,
- Garder un lien avec les participants pendant que d'autres structures du réseau sont fermées,
- Favoriser le bien-être des participant-e-s, le vivre ensemble et la participation,
- Et bien sûr... pratiquer le français dans une atmosphère détendue !

Participation régulière

- Activités du jeudi : tout au long de l'année ces activités ont accueilli entre 2 et 10 adultes, et 2 à 9 enfants de 15 mois à 4 ans
- Vacances scolaires : COS a proposé 3 activités hebdomadaires qui ont réuni 22 adultes et 30 enfants en février, puis 15 adultes et 21 enfants en avril.
- Vacances d'été : six activités organisées pendant le mois de juillet pour 36 adultes et 48 enfants.











4. Partenariats et financements

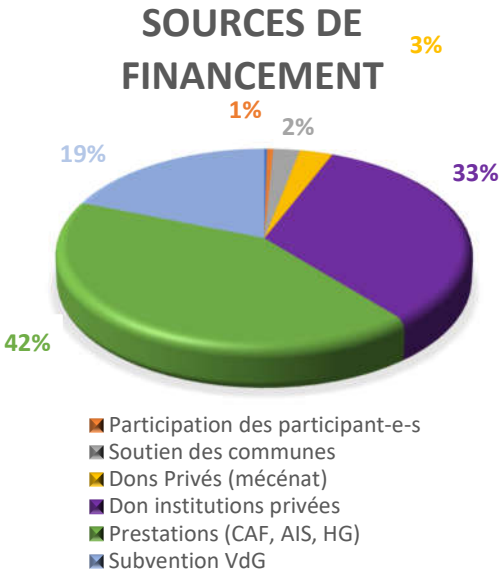
L'année 2025- 2026 a marqué un tournant quant à la pérennité de nos partenariats.
Pour le pôle parentalité, nous avons signé une **convention avec la Ville de Genève** pour les cinq prochaines années. Nous remercions la Ville pour cette marque de confiance.

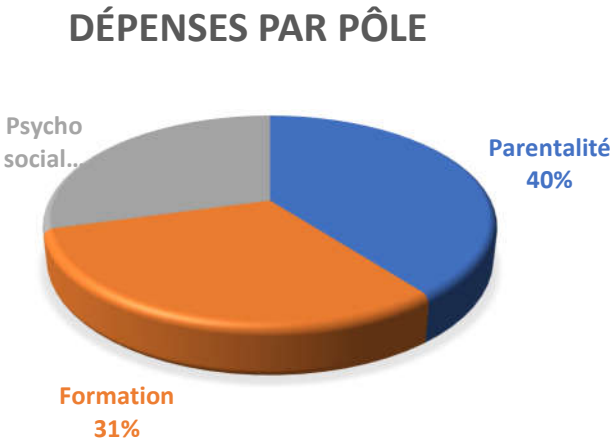
L'Hospice Général a fait face cette année à de grandes coupes budgétaires, tendance qui va probablement marquer aussi les prochaines années. En effet, fin 2025, ce partenaire nous a annoncé la **mise en place de quotas**, diminuant fortement le nombre de personnes financées à COS. Ces quotas favorisent l'octroi de mesures pour les personnes arrivées depuis moins de cinq ans à Genève, péjorant ainsi grandement celles présentes sur le territoire depuis plus longtemps. Or, le programme AIS, conçu pour les personnes arrivées depuis moins de cinq ans, répond déjà aux besoins de ce public. De plus, la décision de l'Hospice Général excluait la possibilité de financement pour les requérants d'asile (statut N) et les personnes déboutées ayant déposé un recours.

Les échanges menés avec l'Hospice Général en 2026 ont permis de mettre en évidence les difficultés que ces nouvelles modalités de financement auraient entraînées pour certaines des familles accompagnées, notamment celles installées à Genève depuis plusieurs années. Nous avons pu trouver **un accord avec notre partenaire au sein de l'Hospice Général** qui nous permet de réduire l'impact de cette décision pour 2026-2027. Ainsi, sur les 18 familles prises en charge par le contrat, 14 d'entre elles seront finalement financées, au lieu des 10 initialement annoncées. Nous remercions chaleureusement le service d'insertion et développement de mesures pour leur écoute.

Grâce aux conventions signées avec ces deux institutions, nous pouvons maintenir notre objectif d'un financement à 60% issu de fonds publics et parapublics, et 40% en provenance du privé (mécénat, dons d'institutions privées et participation des participant·e·s)**.**

Nous remercions les partenaires de la première heure pour avoir cru en nous, et pour avoir renouvelé leur soutien nous permettant de poursuivre cette formidable aventure.





BUDGET TOTAL 2025-2026 : 822'470 CHF

À noter que les partenaires institutionnels (Hospice Général, BIC pour l'AIS, CAF pour l'OFPC[1]) financent les activités en accordant des forfaits par participant-e-s et par prestation chaque semestre. Les financements d'institutions privées, les dons individuels et les financements des communes peuvent en revanche être alloués indifféremment selon les besoins.

[1] BIC : Bureau de l'intégration et de la citoyenneté ; AIS : Agenda intégration suisse ; CAF chèque annuel de formation ; OFPC office pour la formation professionnelle et continue.

4.1. Impact en chiffres

940

Heures d'accompagnement psycho-social

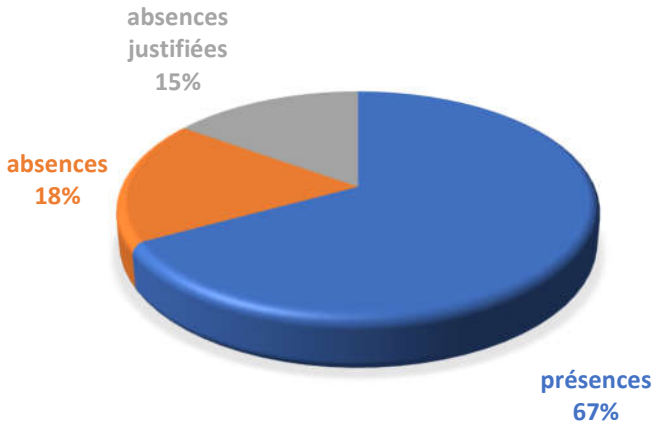
840

Heures de formation de base

972

Heures d'accueil au jardin d'enfants et de soutien à la parentalité y compris activités transversales

4.2. Taux de participation aux cours de français



Le taux de participation aux cours est un de nos critères d'évaluation principal, le français étant la porte d'entrée à nos prestations. Il nous sert d'indicateur quantitatif pour notamment mesurer la possibilité de la personne à rejoindre les prestations ordinaires par la suite. Ainsi, l'absentéisme (absences justifiées et non justifiées) s'explique par le fait que les personnes accueillies à COS sont souvent isolées et vulnérables. Dans le système suisse de prise en charge, cela rime souvent avec une multiplicité d'acteurs accompagnant la famille à des niveaux différents, et donc de nombreux rendez-vous qui parfois se chevauchent.

Toutefois, l'approche holistique et la collaboration inter-pôles propre à COS, permettent d'éviter le décrochage et d'harmoniser les liens avec le réseau, en établissant des priorités pour aider les familles à mieux gérer ces nombreux rendez-vous, tout en les maintenant dans la mesure d'accompagnement.

5. Analyse structurelle et optimisation des processus

Au cours des neuf dernières années, l'équipe de COS est parvenue à transformer un projet pilote en un centre d'activités pérenne et reconnu, à stabiliser les liens avec les institutions et à atteindre un budget sain, grâce à des financements publics-privés équilibrés. Il nous est donc apparu opportun de travailler sur la formalisation de notre mode de gouvernance et des processus qui y sont liés.

Depuis sa création, COS fonctionne selon le modèle de l'horizontalité. Ce choix de gouvernance est directement lié à l'accomplissement de notre mission. En effet, accompagner des familles dans toute la complexité de leur parcours requiert une organisation collaborative, souple et centrée sur la relation avec les participant-e-s. L'horizontalité permet un **fonctionnement** fondé sur la responsabilité partagée, la coopération, la participation et la transversalité. Elle est la réponse opérationnelle au travail systémique, en évitant les silos professionnels.

Pour effectuer ce travail d'analyse, nous avons fait appel à la société Adamys. Grâce à l'accompagnement sur plusieurs mois de son fondateur, Yvan Constantin, nous avons pu clarifier le cadre de travail, préciser le rôle et la fonction de chaque membre de l'équipe et du comité, confirmer la cohérence du modèle et définir les processus de prise de décision. Ce travail en profondeur a consolidé les bases de l'association et permis des échanges riches et constructifs avec toute l'équipe.


L'IDENTITÉ DE COS AU SERVICE DE NOTRE MISSION
NOTRE MANIÈRE D'AGIR ENSEMBLE
Ce qui guide notre collaboration au quotidien
NOTRE SOCLE IDENTITAIRE
Nos valeurs et principes
DES RÔLES DIFFÉRENCIÉS
Des responsabilités claires, reconnues et complémentaires.
DIALOGUE ET INTELLIGENCE COLLECTIVE
VIVRE ENSEMBLE
Dialoguer, comprendre et respecter mutuellement entre personnes migrantes et société d'accueil.
RESPECT & NON-JUGEMENT
Accueillir chaque personne dans sa singularité, sans discrimination. Garantir la confidentialité.
COOPÉRATION ET ENTRAIDE
DES DÉCISIONS AU BON NIVEAU
Chaque décision est prise là où le sujet est le mieux compris et maîtrisé.
PARTICIPATION ACTIVE
Considérer les participant·es comme acteurs de leur parcours. Favoriser la co-construction et leur participation aux réflexions concernant les activités et la vie de l'association.
Carrefour Orientation Solidarité
NOTRE MISSION
Favoriser le vivre ensemble et accompagner les participant·es dans leur processus d'intégration à Genève.
ACCUEIL & BIENVEILLANCE
Offrir un accueil chaleureux et bienveillant. Assurer la continuité des relations et du suivi.
AUTONOMIE DANS SON PÉRIMÈTRE
TRANSVERSALITÉ ENTRE PÔLES
VALORISATION DES RESSOURCES & DU POTENTIEL
S'appuyer sur les talents, les compétences et les ressources individuelles et collectives pour renforcer le pouvoir d'agir.
TRANSCULTURALITÉ & OUVERTURE
Reconnaître les parcours, les cultures et les expériences et favoriser leur mise en dialogue avec les codes et valeurs de la société d'accueil.
RÉGULATION ET ARBITRAGE
Des espaces dédiés pour traiter les tensions, les désaccords et les situations complexes.
RESPONSABILITÉ PARTAGÉE
TRANSPARENCE ET PARTAGE DE L'INFORMATION
Des informations partagées en temps utile pour permettre des choix éclairés et la redevabilité.
NOTRE GOUVERNANCE HORIZONTALE
Le cadre qui rend possible notre mission
ANCRAGE DANS LE RÉSEAU
Une action inscrite dans le réseau genevois et en partenariat avec les institutions et associations.

6. Organigramme

L'association a été créée en mai 2017 par un collectif de membres fondateurs : travailleurs sociaux, formatrices d'adultes, logopédistes, enseignant-e-s spécialisé-e-s, psychologues, psychiatres et membres d'organisations internationales.

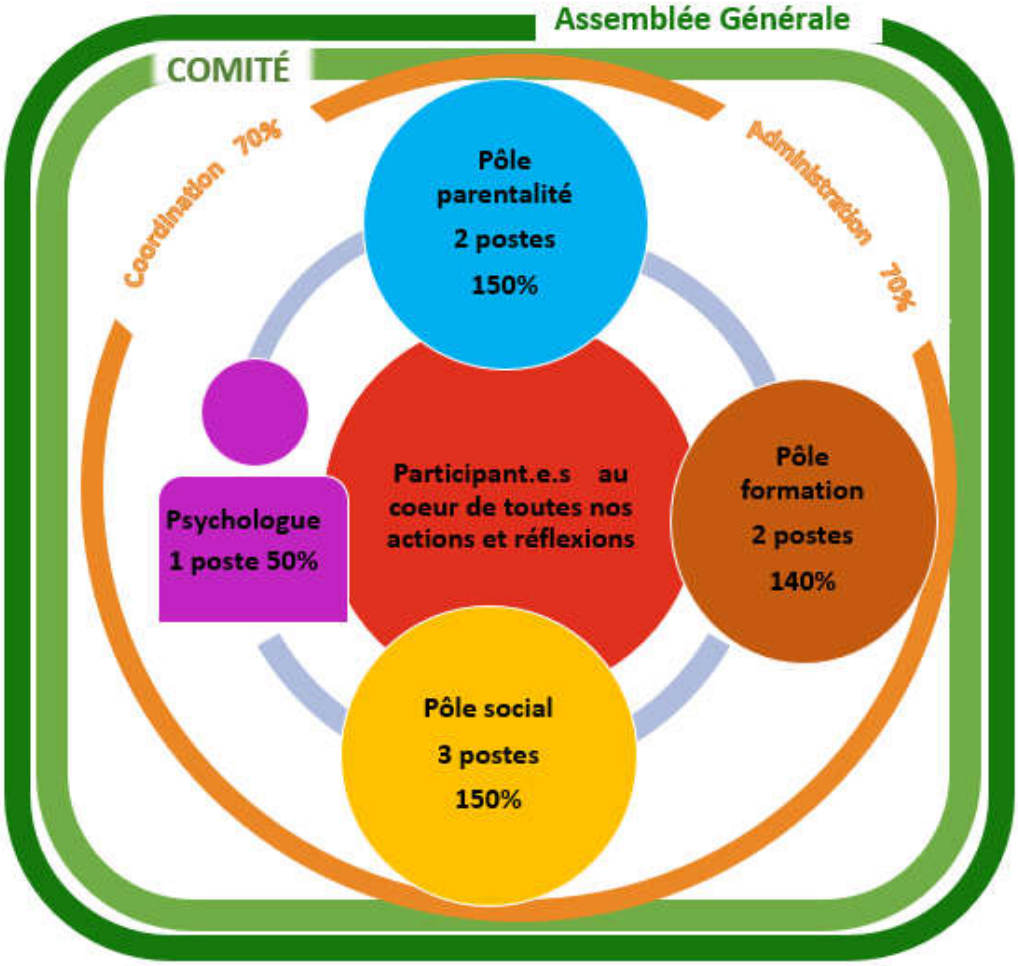
Le comité actuel est constitué de :

- Deux membres fondatrices : Sarah Lachat (spécialiste en santé publique et urgentiste chez MSF) et Stéphanie Salvi (éducatrice spécialisée, enseignante à la HETS et thérapeute selon la méthode Bateson),
- Deux membres arrivés en 2024, François Fidanza (entrepreneur et spécialiste dans la gestion financière), Isabelle Santarelli (présidente, neuropédagogue, coach familiale et thérapeute).

L'équipe actuelle est constituée de :

- Deux formatrices d'adultes en alphabétisation et FLE, dont une logopédiste (**pôle formation)**
- Une éducatrice de la petite enfance, un assistant socio-éducatif (**pôle parentalité)**
- Une intervenante sociale qualifiée, un intervenant social en formation (**pôle social)**
- Une psychologue clinicienne à 50% travaillant sur à la fois sur le volet adulte et enfant
- Une coordinatrice et une administratrice[2]

Afin de répondre aux besoins de nos participant-e-s et grâce à la consolidation de nos sources de financements, nous avons pu compléter notre équipe dès la rentrée de septembre 2025. Au sein du pôle social, le poste d'intervenant social est passé de 70 à 80% et la psychologue a augmenté son temps de travail de 30 à 50%.



[2] La coordinatrice, assistante sociale de métier, intervient également dans le pôle social.

7. Perspectives

L'année 2025-2026 a été riche en nouveautés que ce soit en termes d'équipe, de projets et de succès. Le renouvellement du contrat avec la Ville de Genève et avec l'Hospice générale nous permet d'envisager l'avenir avec plus de sérénité, même si nous sommes conscients des besoins toujours grandissants des personnes migrantes en situation de grande vulnérabilité.

Nous maintenons le souhait d'ouvrir une classe supplémentaire mais cela dépendra de la capacité de l'Hospice Général à prendre en charge le financement de plus de places à COS. Les échanges à ce sujet seront poursuivis l'année prochaine.

Dans l'intervalle, et grâce au soutien de nos partenaires, nous continuons notre mission avec une équipe renforcée, une structure consolidée, des processus clarifiés, un financement pérennisé et toujours la même volonté d'offrir à nos participant-e-s un accompagnement professionnel, individualisé, bienveillant et respectueux pour une intégration réussie dans leur pays d'accueil.